

# L'éducation au développement à l'école

## Cadres possibles et textes officiels

Dans quels cadres, grâce à quels dispositifs, en s'appuyant sur quels textes, peut-on faire de l'éducation au développement à l'école ? Les réponses sont multiples.

De manière générale, l'éducation au développement fait partie prenante de trois des sept composantes du « socle de connaissances et de compétences » que tous les jeunes doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire :

- la culture humaniste,
- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et l'initiative.

## Textes de base liés à l'éducation au développement

Éducation au développement et à la solidarité internationale

Instructions pédagogiques–note du 5/6/2008 – MEN–DRIC - NOR : MENCO800492N

B.O. n°25 du 19 juin 2008

B.O. n°19 du 10 Mai 2007

Le texte de référence qui sort chaque année.

Cette note rappelle les enjeux, décrit les thèmes de réflexion et d'action en cours, présente les acteurs et partenaires des établissements scolaires, conseille des outils et signale les temps forts exploitables pour une éducation citoyenne ouverte sur le monde.

Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable

B.O. n°14 du 5 avril 2007

Suite à une note parue en 2004, relative à « l'éducation à l'environnement vers un développement durable », cette note présente les orientations du Ministère de l'Éducation nationale pour cette seconde phase de généralisation qui s'étendra jusque 2010.

Déclaration commune du ministre de l'Éducation nationale de France et du directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Déclaration du 27/03/02 – MEN – DRIC - NOR : MENC0200950X

B.O. n°17 du 25 avril 2002

Convention entre le MEN et le Comité français pour l'UNICEF

Convention du 26/03/2002 – MEN – DRIC - NOR : MENC0200934X

B.O. n°17 du 25 avril 2002

---

***D'autres circulaires paraissent chaque année sur des thèmes proches, et notamment :***

Note et avis pour l'organisation de la « Semaine d'éducation contre le racisme à l'école »

BOEN N°10 du 6 mars 1997

Refus de la misère

BOEN N°31 du 11 septembre 1997

Enseignement et apprentissage des droits de l'homme

BOEN N°85-192 du 30 mai 1985

## Cadres possibles

### Un préalable : partir de l'existant

- Y a-t-il déjà eu des actions de sensibilisation au sein de l'établissement dans ce domaine ?
- Quels sont les points d'accroche dans les programmes scolaires et les projets de l'établissement ?
- Quelles sont les ressources existantes au CDI ?
- Y a-t-il des espaces au sein de l'établissement sur lesquels pourrait s'appuyer le projet (Club, CVL, associations, CESC...)?
- L'établissement est-il en contact avec des associations ou des personnes ressources sur les questions du développement ?

Ainsi, avant de mettre en place un projet, prendre le temps de faire l'inventaire des expériences, espaces et ressources au sein de l'établissement et dans son environnement proche dans lesquels pourrait s'inscrire le projet. Par exemple, le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) pourra se saisir de questions relatives à la santé dans le monde, le Club nature pourra consacrer un trimestre à l'étude de la flore et des questionnements environnementaux dans les pays du Sud. L'illustration d'une présentation du lycée pour des correspondants pourra être confiée au Club photo, le journal scolaire pourra être un support pour communiquer sur le projet, ou encore, un repas malgache, sénégalais, brésilien, vietnamien... peut être organisé durant la Semaine du goût. Les possibilités sont diverses, l'essentiel étant d'inscrire le projet, aussi modeste soit-il, dans la vie de l'établissement.

## Les points d'ancrage dans les programmes scolaires

De l'école maternelle au lycée, les enseignements disciplinaires et leurs croisements offrent de nombreuses clés d'entrées.

### > Travail disciplinaire

EDUSCOL propose une lecture transversale pour mieux repérer les points d'accroche des programmes scolaires. Voir en ligne : <http://eduscol.education.fr/D1185/accueil.htm>

### > Travail pluridisciplinaire

#### **La transdisciplinarité s'impose de fait.**

*Sciences et vie de la terre, sciences physiques, géographie, histoire, sciences économiques et sociales, français, langues, l'ensemble de la formation technique et professionnelle et bien d'autres matières se rejoignent comme des éléments indissociables pour la compréhension du monde et la formation de l'acteur du développement. L'instruction civique, à travers les questions d'éthique que soulève une interrogation sur la citoyenneté, est un espace de travail intéressant, ainsi que l'ensemble des dispositifs favorisant l'autonomie des élèves et le travail de groupe : TPE, IDD, ECJS, projet d'établissement, comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), parcours civiques à travers les journées thématiques. Favoriser les ponts entre les matières a l'intérêt pédagogique de démontrer aux élèves l'interconnexion de savoirs qui leur sont habituellement présentés de manière fragmentée.*

*L'EAD permet à l'École de sortir de ses murs. Elle suppose des partenariats avec le monde associatif, les entreprises et les collectivités territoriales. L'intérêt pédagogique de cette ouverture des élèves vers l'extérieur est non seulement d'ancrer les savoirs sur le réel, mais aussi de susciter l'envie de progresser dans leur autonomie.*

*Partager un projet commun concourt à l'intégration des jeunes dans le groupe d'élèves, et plus généralement dans la société par l'apprentissage de savoirs et « compétences sociales ».*

*Extrait d'un article rédigé par des enseignants membres d'un Groupe de Recherche-Formation « Enjeux de l'éducation au développement à l'école », avec la collaboration du CEFODE, 2006*

## Les dispositifs pédagogiques et innovants

### > Les itinéraires de découverte (IDD)

Objectif :

- Favoriser le travail autonome des élèves et le travail en équipe des enseignants à travers la pratique de projets interdisciplinaires

---

Caractéristiques : 4 domaines interdisciplinaires

- Nature et corps humain
- Art et humanités
- Langues et civilisation
- Création et technique

Niveau : Collège - classe de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>

Organisation :

*Durée du dispositif* : 2 périodes de 12 à 13 semaines minimum

*Modalités horaires* : 2 heures hebdomadaires

*Préparation* : 1 à 2 semaines (présentation des thèmes, enregistrement du choix des élèves, information des parents)

*Action menée* : 10 semaines

*Évaluation des productions* : 1 semaine.

### Quelques pistes à envisager

Thème : langues et civilisation (Classe : 5<sup>e</sup>)

Disciplines concernées : arts plastiques / éducation civique / français / géographie / langues vivantes / SVT

Sujets possibles : Solidarité locale et internationale, élaboration et prise en charge d'une action de solidarité (en partenariat avec une collectivité locale, une ONG...).

Thème : langues et civilisation (Classe : 4<sup>e</sup>)

Disciplines concernées : éducation civique / français / géographie / histoire

Sujets possibles : dans le cadre de partenariats Nord-Sud, échanges de données, recherches croisées sur différents thèmes (le système éducatif, les traditions culturelles, la vie quotidienne...).

### > L'Éducation Civique, Juridique et Sociale (ECJS)

Objectifs :

- Former à une opinion raisonnée ;
- Éduquer à la citoyenneté par l'acquisition de connaissances et de pratiques.

Niveau : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, Terminale, BEP, Bac pro

Caractéristiques :

- Étude de la notion de citoyenneté dans toutes ses dimensions et son exercice dans la société en prenant appui sur les connaissances des différents domaines disciplinaires ;
- Valorisation de l'expression orale.

Organisation :

Pour chaque niveau, 7 à 8 notions abordées au travers de 4 thèmes (études des notions obligatoires, thèmes aux choix).

*Dotation horaire* : 16 heures par an en demi-groupe par un ou deux professeurs (séquence mensuelle de 2 heures recommandée).

*Démarche :*

- Utilisation et traitement de l'actualité en classe ;
- Organisation de débats argumentés.

*Évaluation à partir :*

- D'un travail de recherche documentaire,
- De la constitution d'un dossier
- De la préparation d'un argumentaire et prise de parole contradictoire

Pour retrouver les programmes en collège et lycée :  
[www.cndp.fr/secondaire/ecjs](http://www.cndp.fr/secondaire/ecjs)

*Programmes :*

Seconde : « De la vie en société à la citoyenneté ».

Première : « Institutions et pratiques de la citoyenneté ».

Terminale : « La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain ».

*Tableau des thèmes et notions par niveau*

<http://www.ciep.fr/echanges/doc/ecjsthemesensgen.doc>

*Lycée professionnel*

*Niveau :* BEP, baccalauréat professionnel

*Programmes :*

BEP : « De la vie en société aux pratiques politiques de la citoyenneté ».

Bac professionnel : « L'exercice de la citoyenneté face aux grands défis du monde contemporain ».

*Tableau des thèmes et notions par niveau*

<http://www.ciep.fr/echanges/doc/ecjsthemesenspro.doc>

## Quelques pistes à envisager :

La démarche privilégiée consiste à choisir des objets d'étude dans la vie sociale pour faire découvrir par les élèves ou une plusieurs dimensions de la citoyenneté, à travers, notamment, la préparation et la tenue d'un débat argumenté. Les thèmes choisis par le ministère pour travailler les questions de l'ECJS peuvent trouver des prolongements dans les domaines suivants : l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'interculturel, l'éducation comparée afin de mieux comprendre le monde contemporain.

### > Les travaux pratiques encadrés (TPE)

*Objectifs :*

- Développer une démarche de projet : une recherche, une problématique et une méthode ;
- Développer les capacités d'autonomie et d'initiative des élèves dans la recherche et l'exploitation de documents en vue de la réalisation d'une production qui fait l'objet d'une synthèse écrite et orale ;
- Favoriser la multidisciplinarité (le sujet associe plusieurs disciplines).

---

Niveau : obligatoires en classe de 1<sup>re</sup> et sont évalués au baccalauréat sous forme d'épreuve obligatoire anticipée (coefficient 2)

Démarche :

Élèves : définition du sujet, recherche documentaire, production individuelle et collective, présentation orale et écrite du travail de groupe.

Enseignants : proposition des thèmes, suivi des différentes étapes du travail de l'élève, évaluation.

Thèmes retenus et pistes à envisager :

Chaque année, des thèmes sont retenus par le ministère avec un tronc commun à l'ensemble des séries (« L'homme et la nature » et « Ruptures et continuités ») et des thèmes spécifiques par série (par exemple : « L'image » en série L, « La presse écrite » en série ES, « Information et communication » en série S). Les thèmes choisis peuvent trouver des prolongements autour de divers sujets liés à un travail d'éducation au développement : l'image de l'Afrique, la mondialisation traitée dans la presse écrite, les modèles de développement, etc.

## > Les Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel (PPCP)

Caractéristiques :

- Le PPCP est un projet : réalisation partielle ou totale d'un objectif de production lié au secteur professionnel spécifique. Tient compte d'une réflexion collective préalable et d'une organisation ;
- Le PPCP est pluridisciplinaire : fruit d'un travail en équipe et d'une réalisation commune tant pour les élèves que pour les enseignants ;
- Le PPCP est à caractère professionnel : il tient compte de la technicité, du contexte professionnel, des ressources et des contraintes liées à ce milieu.

Niveau : classes de Terminale, BEP et Baccalauréat professionnel

Organisation :

*Choix du projet et pilotage :*

Sous la responsabilité de l'équipe pédagogique. Les élèves peuvent également faire des propositions. Pour chaque diplôme professionnel, le référentiel des activités et celui des certifications constituent un élément d'aide à la définition du projet.

*Formalisation du projet :* se fait à partir d'un document descriptif.

*Équipe pédagogique :* formation d'une équipe dès l'année qui précède le projet.

*Évaluation des acquisitions et des effets produits :* par une épreuve de contrôle en cours de formation, dans le cadre du projet.

Quelques exemples de PPCP liés à l'international :

- remise en état de vélos pour le Cameroun  
Lycée Théodore Deck - Guebwiller (68)
- implantation et promotion des produits du commerce équitable  
LP Baudelaire – Evry (91)
- restauration de véhicules pour la Casamance  
LP de la Méditerranéenne – Montpellier (34)
- coopération avec un établissement technique et professionnel tchadien  
LPO Gustave Eiffel – Rueil Malmaison (92)
- Construction et installation d'une pompe à eau au Cambodge  
LPO de Cernay (68)

## Les dispositifs spécifiques pour un projet dans la durée

- Création d'un Club « solidarité », « pays », « développement durable »
- Création d'un club Unesco
- Mise en place d'un partenariat éducatif Nord-Sud
- Classes transplantées thématiques
- Mise en place d'un Agenda 21 scolaire

### *Qu'est ce qu'un « Agenda 21 scolaire » ?*

Origine de l'Agenda 21

*En 1992, plus de 170 chefs d'État et de gouvernements, des milliers d'associations, de villes se réunissent à Rio pour le Sommet mondial de la Terre, sous l'impulsion du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les gouvernements adoptent l'Agenda 21, plan d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle afin de relever les défis de la dégradation écologique de la planète et de l'accroissement de la pauvreté et des inégalités à l'échelle locale et internationale.*

L'Agenda 21 scolaire

*C'est la déclinaison de l'Agenda 21 dans les écoles, collèges, lycées et universités. Il repose sur la mise en place de plans d'action qui répondent à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire : le transport et l'accès à l'établissement, les consommations d'énergies et d'eau, la solidarité avec les familles, la solidarité internationale, etc.*

*Le BOEN relatif à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable n°14 du 5 avril 2007 indique :*

*Les établissements Agenda 21 « s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. Des méthodes spécifiques sont développées comme le travail par projets structurés, la démarche qualité, ou encore le processus participatif. »*

---

---

Mettre en place un Agenda 21 au sein de l'établissement :

*Certaines régions françaises se sont dotées de dispositifs « Agenda 21 » impliquant des collectivités locales, des associations, des entreprises dans une démarche territoriale. Ces acteurs locaux peuvent être des relais pour vous accompagner dans la mise en place d'un Agenda 21, en cohérence avec le territoire.*

*Si aucun dispositif n'existe en tant que tel dans votre région, libre à vous d'initier une démarche à l'échelle de votre établissement. N'hésitez pas à contacter des associations d'éducation au développement membres de collectifs nationaux qui pourront relayer des expériences et vous accompagner dans la réflexion.*

### Pour aller plus loin :

Comité 21 : [www.comite21.org](http://www.comite21.org) (principes, la démarche méthodologique et des initiatives d'Agenda 21 scolaire)

Guide pour la mise en place d'établissement Agenda 21 en téléchargement : <http://www.cg67.fr/index.asp?fic=page&id=10785>

### Quelques sites ressources :

Site Eduscol : <http://www.eduscol.education.fr>

Site du Ciep : <http://www.ciep.fr>

Site « Le café pédagogique » : <http://www.cafepedagogique.net>